



Annulation d'actions

Le Conseil d'Administration, lors de sa réunion du 14 octobre 2016, a décidé d'annuler 976 250 actions de la société d'une valeur nominale de 1,53 € acquises par la société dans le cadre du programme de rachat d'actions autorisé par l'Assemblée Générale des actionnaires.

Le capital social est ainsi ramené de 171 319 066,38 euros à 169 825 403,88 euros divisé en 110 996 996 actions de 1,53 €, entièrement libérées.

Saint-Etienne, le 14 octobre 2016